

HOPITAL-HOSPICE DE FIGEAC

NOTICE HISTORIQUE

ET

ORIGINE ET DÉVELOPPEMENTS SUCCESSIFS

Avant d'exposer en détail les articles du Règlement intérieur de l'Hôpital-Hospice de Figeac, j'ai cru devoir résumer, dans une sorte d'aperçu historique, les origines et les développements successifs de l'Établissement, et inscrire en tête, comme un hommage de la reconnaissance publique, les noms vénérés des fondateurs ou bienfaiteurs.

Dans l'antiquité, on ne trouve aucune trace d'établissements comparables, ou même analogues à nos hôpitaux ou à nos hospices modernes. La plus ancienne Maison de ce genre, mentionnée dans l'histoire de France, est celle de Lyon, qui fut fondée en 542 par le Roi Childebert 1^{er}, fils de Clovis.

Mais les hôpitaux se multiplièrent prodigieusement aux XII^e et XIII^e siècles. Ces institutions étaient rendues nécessaires, non seulement pour les nombreux pèlerins, mais surtout pour les croisés qui, à leur retour de la Palestine, portèrent en Europe des maladies d'espèces jusque là inconnues, ou du moins fort rares en France; c'étaient principalement: 1^o **Le feu de Saint Antoine** ou **mal des Ardents**, sorte de gangrène qui détachait, articulation par articulation, les membres du corps; 2^o **La Lèpre**, qui consistait en ulcération et destruction de la peau, avec douleurs très vives suivies de la mort, et qui se développa énormément pendant tout le moyen âge.

La Léproserie ou **Maladrerie** de Figeac, une des plus importantes du Quercy, remonte sans doute au XII^e siècle, et devait être située, sur la route de Lissac, attenante au communal des Carmes, en face de l'ancien cimetière de l'Hospice, car un acte (1534) notarié, cité par M. Champeval de Vyers, relate, au terroir de Piquepèyre. « une maison et pigeonnier, près le couvent des Carmes, l'Oradou et le « patus qui est devant l'Eglise des Malades, le chemin ou coste de Rocamadour, et le pré du couvent « des Carmes. » — D'autre part, une délibération consulaire du 9 octobre 1647, signale « une vieille « Eglise qui est au-delà du pont des Carmes, laquelle Eglise se trouve distante de toutes les autres « Eglises, sans sçavoir de qui elle dépend, n'y estant jamais fait aulcung prière de mémoire d'homme; « icelle estant polluéé, tant à cause des guerres que d'autres actes qui se sont commis dans icelle, « estant ouverte, sans aulcung couvert, servant de retraite à diverses personnes qui s'y couchent la « nuit; de quoi on a reçu diverses plaintes. »

Dans une autre délibération consulaire, du 23 octobre 1665, on parle « d'une ruine de bâtiment qui « a servi de Chapelle pour les malades, située sur la route de Lissac, et qui accommoderait la réparation « de l'Eglise du Puy. » Les consuls décident que la pierre de la dite Chapelle, seulement les deux tiers, sera donnée à l'Eglise du Puy, et l'autre tiers à l'Hôpital Saint Jacques d'Anjou.

Dans la Léproserie, en faveur de laquelle le dernier legs s'arrête à 1563. « se trouvait une chapelle « fort bien bâtie, dit le chanoine Ducros, mais déjà découverte et en ruines, de son temps, vers 1686. « Les criminels qu'on conduisait au dernier supplice, aux fourches patibulaires que les consuls avaient « fait ériger au lieu appelé les Justices, sur le chemin des Crestes, recevaient dans cette chapelle les « derniers Sacrements, et les dames pieuses de la ville y faisaient célébrer une messe pour eux, le lundi « de chaque semaine. » La Maison de la Maladrerie étant devenu tout à fait inutile, fut démolie par décision du 27 juin 1701 et la pierre employée à bâtir une infirmerie à l'Hospice.

Avant l'arrivée des protestants à Figeac, en 1576, indépendamment de la Léproserie, cinq hospices donnaient asile aux malades ou aux infortunés, savoir : Le Moustier, le Griffol ou Refuge, Le Pi, La Maison des pauvres ou Miséricorde, et l'Anjo.

1° En face de l'antique et superbe porche du chapitre, dans la maison Amadiou de nos jours, se trouvait l'Hôpital Saint Sauveur ou Moustier, dédié à Saint Namphaise, mentionné déjà en 1262, et destiné aux prêtres invalides, mais dit ironiquement le chanoine Ducros : « si cet établissement avait « des revenus, pour sûr il n'avait pas de pauvres. » Il fut réuni à l'Hôpital d'Anjou, en même temps que la Maladrerie, le 24 février 1696.

2° La Commanderie du Griffol ou Hôpital d'Oltre-pont (*ultra pontem*), sous l'invocation de Saint Blaise, qui existait au moins en 1214 ; c'était probablement le même que l'hôpital Sobira ; il confrontait avec le moulin du Griffoul ; les restes sont représentés en ce moment par uneasure appartenant à M. Marcellin, où l'on aperçoit encore les portes en arcs brisés qui caractérisent les constructions du XIII^e siècle, si nombreuses à Figeac. — L'Hôpital d'Oltre-pont n'était autre chose qu'une maison (Recluse), où l'on enfermait les femmes et filles de mauvaise vie ; il fut transféré plus tard (30 juin 1670) près de l'Hôpital d'Anjou, sous le nom de Refuge ou Recluse.

Le Refuge ou Hôpital des mal-mariées, maison de force dans laquelle les consuls faisaient enfermer les femmes débauchées, était situé dans la rue qui conduit du faubourg d'Anjou au Célé, sur l'emplacement actuel de l'aile gauche de l'hospice. Le Refuge fut réuni à l'Hôpital général par l'art. 18 des Lettres patentes de Louis XIV, en 1682. — La maison de piété construite en 1673 ou Bon Pasteur, destinée à l'instruction des nouvelles converties de la Religion prétendue réformée (R. P. R.) occupait l'emplacement du bâtiment actuel du Pensionnat Sainte Marthe (1673).

3° Au pont du Pin, l'Hôpital Saint Jean, aujourd'hui hôtel Fabrègues et veuve Amadiou, fondé le 2 septembre 1340, par Pierre Hébrard, marchand, sur un patus cédé gratuitement par les Consuls et situé près le territoire d'Embianes « confrontant avec le mur du Pont du Pin et avec l'eau du Célé au « septentrion ; du levant et au midi avec le chemin commun allant du Pont du Pin à la porte du Griffol ; « du couchant avec le pré des Religieuses de Lundieu ». On permettait audit Hébrard : « d'appuyer son « édifice, en haut et en bas sur le mur du Pont du Pin, *sine damno tamen dicti pontis* » toutes les constructions devaient être terminées, sans frais pour la ville, dans les cinq ans qui suivaient, à partir du jour de Saint Michel, 29 septembre prochain. — Le fondateur prit, en outre, l'engagement de fournir à cette maison, *domus dei*, vingt lits garnis, dix de plumes, dix de pailles, et de le doter d'une rente annuelle et perpétuelle de 50 livres.

Mais en 1636, environ trois cents ans après, cet édifice était « découvert, n'ayant que les quatre murailles tombant en ruines ». — Aussi le 24 décembre de cette même année, « considérant que « l'Hôpital d'Anjou avait été, en 1604, réparé et mis en état assez commode pour recevoir les pauvres « et les héberger, les consuls décidèrent de bailler à cens l'Hôpital du Pin, moyennant un sol tournois

